

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de Culture Gaspésie, tenue le **2 juin 2022**, à compter de 13 h 30, au Centre Culturel Le Griffon et sur la plateforme Zoom, sous la présidence de madame Alexa Sicart, et à laquelle les membres présents formaient quorum.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Liste des membres en règle :

Alexa Sicart	
Caroline Bujold	Télé-Québec
Christine Blanchette	Centre Culturel Le Griffon
Élise Dubé	
Elsa Pépin	Bourg de Pabos
Émilie Bernard	
France Cayouette	
Francine Guimont	
Gisèle O'Connor	
Jasmine Desbiens	
Jeannot Rioux	
Jessica Brière	
Joëlle Henry	Bureau satellite du Centre d'artistes Vaste et Vague
Johanne Murray	Manoir Le Boutillier
Julie Fournier-Lévesque	Courant Culturel Rocher-Percé
Karine LeBlanc	
Katy Collet	
Louise Cyr	Site historique national de Paspébiac
Marc-André Dufresne	Festival en chanson de Petite-Vallée
Marie-Ève Tessier-Collin	
Marie-Michèle Plante	
Martin Roussy	Musée de la Gaspésie
Pauline St-Arnaud	
Pénélope Turenne	
Rachel Thibault	
Samuel Méthot-Laflamme	Centre d'artistes Vaste et Vague
Stéphanie Blanchet	
Sylvie Bujold	
Thomas Martens	Site historique national de Paspébiac
Toby Germain	Centre Culturel Le Griffon

Liste des auditeur(-trices) libres :

Annie Arseneault
Céline Breton, employée de Culture Gaspésie
Élise Bujold, employée de Culture Gaspésie
Emie Gravel, employée de Culture Gaspésie
Jessica Barriault, employée de Culture Gaspésie
Marie-Noëlle Dion, employée de Culture Gaspésie

Liste des personnes invitées :

Claude Bernard, Firme comptable ABCA

1. Mot de bienvenue et ouverture de la 31^e assemblée générale annuelle

Mot de bienvenue de la présidente madame Alexa Sicart et ouverture de la 31^e assemblée générale annuelle.

2. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

La présidente madame Alexa Sicart procède à la nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

AG-001-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Elsa Pépin, appuyé par Stéphanie Blanchet et unanimement résolu :

QUE mesdames Élise Bujold et Alexa Sicart agissent respectivement à titre de secrétaire et de présidente d'assemblée.

3. Vérification du quorum et de la régularité de l'avis de convocation

Après vérification de l'article 6.2 des règlements généraux, la présidente constate que le quorum est atteint.

Madame Alexa Sicart procède à la lecture de l'avis de convocation, lequel a été envoyé aux membres le 12 mai 2022, soit plus de 10 jours avant l'assemblée.

La présidente ainsi que les participant(e)s constatent la régularité de l'avis de convocation et du quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la 31^e assemblée générale annuelle
2. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum et de la régularité de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. 5.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2021
- 5.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 7 avril 2022
6. Présentation du rapport annuel 2021-2022
7. Présentation des états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022
8. Présentation des prévisions budgétaires sommaires
9. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

10. Retour sur la planification stratégique 2019-2022 et présentation des orientations 2022-2023
11. Élection des administrateur(-trice)s
 - 11.1 Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection;
 - 11.2 Lecture des procédures d'élection;
 - 11.3 Présentation des mises en candidature;
 - 11.4 Élection des administrateur(-trice)s.
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

AG-002-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Martin Roussy, appuyé par Thomas Martens et unanimement résolu :

QUE le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 2 juin 2022 soit adopté.

5.

5.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2021

La présidente propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal étant donné que les membres en ont pris connaissance.

AG-003-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Julie Fournier-Lévesque, appuyé par Elsa Pépin et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2021 soit adopté.

5.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 7 avril 2022

La présidente propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal étant donné que les membres en ont pris connaissance.

AG-004-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Stéphanie Blanchet, appuyé par Julie Fournier-Lévesque et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle spéciale du 7 avril 2022 soit adopté.

6. Présentation du rapport annuel 2021-2022

Mesdames Alexa Sicart et Céline Breton, respectivement présidente du conseil d'administration et directrice générale, présentent le rapport annuel 2021-2022.

7. Présentation des états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Les états financiers ont été audités par la firme ABCA - société de comptables professionnels agréés qui a mandaté monsieur Claude Bernard pour présenter les états financiers et répondre aux questions. Pour l'exercice 2021-2022, l'organisme termine avec un excédent de 69 773 \$.

8. Présentation des prévisions budgétaires sommaires

Céline Breton présente les prévisions budgétaires pour 2022-2023.

9. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

La présidente propose de poursuivre avec la firme comptable ABCA car nous sommes satisfaits de leur service.

AG-005-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Marie-Ève Tessier-Collin, appuyé par Julie Fournier-Lévesque et unanimement résolu :

QUE la firme ABCA - société de comptables professionnels agréés soit choisie comme qu'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

10. Retour sur la planification stratégique 2019-2022 et présentation des orientations 2022-2025

Orientation 1 : Représenter les intérêts du milieu culturel

Orientation 2 : Former et accompagner les acteurs culturels

Orientation 3 : Contribuer au rayonnement des arts et de la culture

Orientation 4 : Optimiser le développement organisationnel

11. Élection des administrateur(-trice)s

11.1 Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

AG-006-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Martin Roussy, appuyé par Julie Fournier-Lévesque et unanimement résolu :

QUE madame Elsa Pépin soit nommée comme présidente d'élection, madame Élise Bujold comme secrétaire d'élection et Emie Gravel comme scrutatrice.

11.2 Lecture des procédures d'élection

La présidente explique la procédure de mise en candidature et rappelle que les règlements généraux stipulent qu'il ne peut y avoir plus de trois administrateur(-trice)s provenant de la même MRC. Elle souligne également que le conseil d'administration doit se diriger vers une représentation équitable de tous les secteurs culturels.

Dans le cadre de la présente assemblée générale annuelle, les postes suivants sont en élection :

1. Thomas Martens (poste 1)
2. Alexa Sicart (poste 2)
3. Stéphanie Blanchet (poste 3)
4. Francis Richard (poste 4)

11.3 Présentation des mises en candidatures

Les personnes avaient jusqu'au 27 mai 2023 à 16 h 00 pour soumettre leur formulaire. Voici les candidatures reçues:

Il s'agit de :

Poste 1 : Louise Cyr, MRC de Bonaventure, secteur muséologie;

Poste 2 : Marc-Antoine Dufresne, MRC de La Côte-de-Gaspé, secteur arts de la scène;

Poste 3 : Stéphanie Blanchet, MRC de La Haute-Gaspésie, secteur métiers d'art;

Poste 4 : Francis Richard, MRC de Bonaventure, secteur arts de la scène.

La présidente constate que tous les postes sont comblés et qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer un scrutin.

11.4 Élection des administrateur(-trice)s

Les candidatures aux postes 1, 2, 3 et 4 sont élues par acclamation.

AG-009-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Johanne Murray, appuyé par Martin Roussy et unanimement résolu :

QUE les personnes suivantes soient nommées à titre d'administrateur(-trice)s de Culture Gaspésie :

- **Poste 1** : Louise Cyr, MRC de Bonaventure, secteur muséologie;
- **Poste 2** : Marc-Antoine Dufresne, MRC de La Côte-de-Gaspé, secteur arts de la scène;
- **Poste 3** : Stéphanie Blanchet, MRC de La Haute-Gaspésie, secteur métiers d'art;
- **Poste 4** : Francis Richard, MRC de Bonaventure, secteur arts de la scène.

La présidente remercie les administrateur(-trice)s sortant(e)s: Thomas Martens et Alexa Sicart pour leur six ans d'implication au sein de Culture Gaspésie et souhaite la bienvenue aux nouveaux élu (es).

12. Période de questions

Aucune question.

13. Levée de l'assemblée

Madame Alexa Sicart remercie les membres présents pour leur participation à cette assemblée.

AG-010-22 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Elsa Pépin, appuyé par Thomas Martens et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 15 h 15.



Alexa Sicart, présidente



Élise Bujold, secrétaire d'assemblée